



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
28 avril 2003  
Français  
Original: anglais

---

### **Lettre datée du 23 avril 2003, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité**

J'ai l'honneur de vous informer que les membres du Conseil de sécurité ont reçu votre lettre datée du 16 avril 2003 transmettant la communication que vous avait adressée le même jour le Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) au sujet de la décision prise le 16 avril 2003 par le Conseil de l'Atlantique Nord de maintenir et de renforcer l'appui de l'OTAN à la Force internationale d'assistance à la sécurité créée par les résolutions 1386 (2001), 1413 (2002) et 1444 (2002) du Conseil de sécurité.

Les membres du Conseil ont noté que la participation renforcée de l'OTAN s'inscrivait dans le contexte du mandat de la Force défini par l'Organisation des Nations Unies et que l'Alliance mènerait ses opérations conformément aux résolutions existantes et à venir du Conseil de sécurité et en consultation étroite avec l'Autorité intérimaire afghane et avec votre Représentant spécial. Ils ont également noté que les exigences de présentation de rapports officiels au Conseil de sécurité seraient respectées.

Le Président du Conseil de sécurité,  
(*Signé*) **Adolfo Aguilar Zinser**

